

l'ordre du jour et d'autres dispositions. Au cours de la fin de semaine, j'ai écrit à tous les premiers ministres pour leur faire part de propositions fondées sur les vœux qu'ils ont formulés et sur lesquels nous échangeons des vues depuis quelque temps.

Ces diverses lettres seront parvenues à destination d'ici demain et je les déposerai alors à la Chambre. Dans les circonstances, je crois qu'il serait préférable de ne pas aborder l'étude d'une mesure législative sur les pensions avant la conférence et en raison du temps limité qu'il nous reste, cela signifie clairement qu'aucune mesure en ce sens ne pourra être adoptée d'ici la fin de l'année. Il s'agit d'une mesure fort complexe qui doit être examinée à fond et pleinement débattue. Comme tout débat qui aurait lieu avant Noël serait sûrement infructueux, nous entreprendrons l'étude de cette mesure au début de l'année durant la prochaine session.

Je veux souligner que nous agissons de la sorte parce qu'il est indispensable de tenir des consultations fédérales-provinciales. Le gouvernement du Canada est aussi déterminé qu'auparavant à instituer un régime national et transférable de pension à participation qui est nécessaire à la sécurité et au bien-être des Canadiens. Cette mesure sera adoptée et elle le sera aussi rapidement que possible.

Telles sont les propositions que j'avais à faire à la Chambre. Je ne crois pas que les chefs des autres partis puissent en traiter de façon détaillée à ce moment-ci, mais ils voudront peut-être faire des observations à ce sujet. Je propose que l'on s'en serve comme point de départ d'une discussion avec les chefs des autres partis représentés à la Chambre, au cas où ils auraient des opinions à exposer au sujet de ces propositions. Entre-temps, je les soumetts à la Chambre aux fins de discussion.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, les députés sauront gré au premier ministre du compte rendu détaillé qu'il a présenté pour le reste de la session. Qu'il me soit permis de dire sur-le-champ qu'au sujet des crédits, tout le monde conviendra, je pense, qu'ils devraient être abordés de la façon qu'il a indiquée. En février dernier, notre gouvernement devait se faire renverser avant que l'étude des crédits ait pu être entreprise. Bien entendu ces crédits, qui visent dans l'ensemble des sujets que nous avons préparés et des explications que nous étions prêts à fournir, feront l'objet, afin d'assurer leur adoption par le Parlement, de la même collaboration dont nous avons fait preuve à l'égard des crédits de plusieurs ministères que la Chambre a déjà adoptés.

Le premier ministre a dit qu'il y avait beaucoup de travail. En jetant un coup d'œil sur le *Feuilleton*, j'en conclus qu'il n'y a pas

beaucoup de travaux qui soient d'importance primordiale, sauf deux ou trois questions auxquelles il a fait allusion. J'ai entendu parler avec un intérêt tout particulier du projet portant sur le Columbia. On nous avait dit, en effet, qu'on en était parvenu là-dessus à une entente. On nous a affirmé que tout allait pour le mieux, que des négociations avaient abouti avec la Colombie-Britannique. On est même allé jusqu'à soutenir que, dans le cadre des nouveaux rapports canado-américains, ce problème serait abordé pendant la session actuelle. Néanmoins, comme l'a dit Burns, les plans les plus fermement établis des souris et des hommes sont souvent déjoués. Aujourd'hui, nous constatons que le projet du Columbia en est toujours au même point.

Et qu'en est-il de la société de développement du Canada? Cela devait représenter un grand progrès pour le Canada et son économie, mais dernièrement on n'en entend pas beaucoup parler. La question est toujours inscrite au *Feuilleton*; elle avait priorité il y a quelque temps, mais maintenant elle semble devenir d'une importance secondaire, du moins jusqu'au nouvel an.

Ensuite, il y a le plan de pension. Ce plan a connu des hauts et des bas. Quand le premier ministre affirme que le gouvernement a foi dans un programme national de pension à participation et que ce programme doit être établi sur des bases solides, de ce côté-ci de la Chambre il ne peut recueillir que des applaudissements. Malheureusement, ce projet dont la Chambre a été saisie et qui figure aujourd'hui au *Feuilleton* n'est pas réalisable et aucune consultation ne l'avait précédé. Certes, le gouvernement a mis la charrue devant les bœufs. Le gouvernement s'est lancé dans ce projet et il se proposait de le faire adopter à tout prix. Les provinces avaient exigé des consultations, tout comme l'opposition. Or maintenant, après que ce projet merveilleux a été conçu et partiellement exposé, nous devons attendre à l'an prochain parce qu'il n'y a pas eu de consultations.

Une chose semble manifeste. Ce projet mal élaboré et hâtif dont la Chambre a été saisie est maintenant un cadavre, et il sera remplacé par un autre projet préparé à la suite de consultations et établi sur des bases solides. C'est un projet de loi comme celui-là que nous avons demandé et nous sommes heureux de voir que le gouvernement est enfin revenu de ses égarements et qu'il se prépare à nous présenter une telle mesure législative, au lieu de la monstruosité présentée à la Chambre plus tôt cette année.

Quant aux autres questions dont le premier ministre a fait mention, la formation technique et professionnelle, la loi de l'impôt sur